

LISTE LV - BURUNDI

LISTE LV - BURUNDI

Seul le texte français de la présente liste fait foi

PARTIE I – TAUX NPF
SECTION I – PRODUITS AGRICOLES
SECTION I-A DROITS

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
0208		Autres viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés.											
0208.10.00		- De lapins ou de lièvres			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0208.30.00		- De primates			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0208.40.00		- De baleines, dauphins et marsouins (mammifères de l'ordre Cetacea); de lamantins et dugongs (mammifères de l'ordre Sirenia); d'otaries et phoques, lions de mer et morses (mammifères du sous-ordre Pinnipedia)			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0208.50.00		- De reptiles (y compris les serpents et les tortues de mer)			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0208.60.00		- De chameaux et d'autres camélidés (Camelidae)			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
0208.90.00		- Autres			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0210		Viandes et abats comestibles, salés ou en saumure, séchés ou fumés; farines et poudres, comestibles, de viandes ou d'abats.											
0210.1		- Viandes de l'espèce porcine:											
0210.11.00		- - Jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/1358	
0210.12.00		- - Poitrines (entrelardées) et leurs morceaux			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/1358	
0210.19.00		- - Autres			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/1358	
0210.20.00		- Viandes de l'espèce bovine			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/1358	
0210.9		- Autres, y compris les farines et poudres, comestibles, de viandes ou d'abats:											
0210.91.00		- - De primates			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/1358	
0210.92.00		- - De baleines, dauphins et marsouins (mammifères de l'ordre Cetacea); de lamantins et dugongs (mammifères de l'ordre Sirenia); d'otaries et phoques, lions de mer et morses (mammifères du sous-ordre Pinnipedia)			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/1358	
0210.93.00		- - De reptiles (y compris les serpents et les tortues de mer)			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/1358	
0210.99.00		- - Autres			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/1358	

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
0403		Yoghourt; babeurre, lait et crème caillés, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, même concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao.											
0403.20.00		- Yoghourt			100						30	UR/94, WT/Let/695	
0403.90.00		- Autres			100						30	UR/94	
0410		Insectes et autres produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs.											
0410.10.00		- Insectes			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0410.90.00		- Autres			100						30	UR/94	
0704		Choux, choux-fleurs, choux frisés, choux-raves et produits comestibles similaires du genre Brassica, à l'état frais ou réfrigéré.											
0704.10.00		- Choux-fleurs et choux brocolis			100						30	UR/94	
0704.20.00		- Choux de Bruxelles			100						30	UR/94	
0704.90.00		- Autres			100						30	UR/94	
0709		Autres légumes, à l'état frais ou réfrigéré.											
0709.20.00		- Asperges			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0709.30.00		- Aubergines			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0709.40.00		- Céleris autres que les céleris-raves			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0709.5		- Champignons et truffes:											

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
0709.51.00		- - Champignons du genre Agaricus			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0709.52.00		- - Champignons du genre Boletus			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0709.53.00		- - Champignons du genre Cantharellus			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0709.54.00		- - Shiitake (Lentinus edodes)			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0709.55.00		- - Matsutake (Tricholoma matsutake, Tricholoma magnivelare, Tricholoma anatolicum, Tricholoma dulciolens, Tricholoma caligatum)			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0709.56.00		- - Truffes (Tuber spp.)			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0709.59.00		- - Autres			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0709.60.00		- Piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0709.70.00		- Epinards, tétragones (épinards de Nouvelle-Zélande) et arroches (épinards géants)			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0709.9		- Autres:											

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
0709.91.00		- - Artichauts			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0709.92.00		- - Olives			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0709.93.00		- - Citrouilles, courges et calebasses (Cucurbita spp.)			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0709.99.00		- - Autres			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0712		Légumes secs, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés.											
0712.20.00		- Oignons			100						30	UR/94, WT/Let/772	
0712.3		- Champignons, oreilles-de-Judas (Auricularia spp.), trémelles (Tremella spp.) et truffes:											
0712.31.00		- - Champignons du genre Agaricus			100						30	UR/94, WT/Let/772	
0712.32.00		- - Oreilles-de-Judas (Auricularia spp.)			100						30	UR/94, WT/Let/772	
0712.33.00		- - Trémelles (Tremella spp.)			100						30	UR/94, WT/Let/772	
0712.34.00		- - Shiitake (Lentinus edodes)			100						30	UR/94, WT/Let/772	
0712.39.00		- - Autres			100						30	UR/94, WT/Let/772	
0712.90.00		- Autres légumes; mélanges de légumes			100						30	UR/94, WT/Let/772	
0802		Autres fruits à coques, frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués.											

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
0802.1		- Amendes:											
0802.11.00		- - En coques			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.12.00		- - Sans coques			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.2		- Noisettes (Corylus spp.):											
0802.21.00		- - En coques			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.22.00		- - Sans coques			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.3		- Noix communes:											
0802.31.00		- - En coques			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.32.00		- - Sans coques			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.4		- Châtaignes et marrons (Castanea spp.):											
0802.41.00		- - En coques			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.42.00		- - Sans coques			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.5		- Pistaches:											
0802.51.00		- - En coques			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.52.00		- - Sans coques			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.6		- Noix macadamia:											

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
0802.61.00		- - En coques			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.62.00		- - Sans coques			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.70.00		- Noix de cola (Cola spp.)			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.80.00		- Noix d'arec			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.9		- Autres :											
0802.91.00		- - Pignons, en coques			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.92.00		- - Pignons, sans coques			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
0802.99.00		- - Autres			100						30	UR/94, WT/Let/992, WT/Let/1358	
1211		Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou similaires, frais, réfrigérés, congelés ou séchés, même coupés, concassés ou pulvérisés.											
1211.20.00		- Racines de ginseng			100						30	UR/94, WT/Let/695, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	
1211.30.00		- Coca (feuille de)			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1513	

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
1211.40.00		- Paille de pavot			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1513	
1211.50.00		- Ephédra			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1513	
1211.60.00		- Ecorce de cerisier africain (<i>Prunus africana</i>)			100						30	UR/94, WT/Let/695, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	
1211.90.00		- Autres			100						30	UR/94, WT/Let/695, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	
1509		Huile d'olive et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.											
1509.20.00		- Huile d'olive vierge extra			100						30	UR/94	
1509.30.00		- Huile d'olive vierge			100						30	UR/94	
1509.40.00		- Autres huiles d'olive vierges			100						30	UR/94	
1509.90.00		- Autres			100						30	UR/94	
1510		Autres huiles et leurs fractions, obtenues exclusivement à partir d'olives, même raffinées, mais non chimiquement modifiées et mélanges de ces huiles ou fractions avec des huiles ou fractions du n° 15.09.											
1510.10.00		- Huile de grignons d'olive brute			100						30	UR/94	
1510.90.00		- Autres			100						30	UR/94	
1515		Autres graisses et huiles végétales ou d'origine microbienne (y compris l'huile de jojoba) et leurs fractions, fixes, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.											

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
1515.1		- Huile de lin et ses fractions:											
1515.11.00		- - Huile brute			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992	
1515.19.00		- - Autres			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992	
1515.2		- Huile de maïs et ses fractions:											
1515.21.00		- - Huile brute			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992	
1515.29.00		- - Autres			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992	
1515.30.00		- Huile de ricin et ses fractions			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992	
1515.50.00		- Huile de sésame et ses fractions			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992	
1515.60.00		- Graisses et huiles d'origine microbienne et leurs fractions			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992	
1515.90.00		- Autres			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992	
1516		Graisses et huiles animales, végétales ou d'origine microbienne et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées.											
1516.10.00		- Graisses et huiles animales et leurs fractions			100						30	UR/94	
1516.20.00		- Graisses et huiles végétales et leurs fractions			100						30	UR/94	
1516.30.00		- Graisses et huiles d'origine microbienne et leurs fractions			100						30	UR/94	

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
1601.00.00		Saucisses, saucissons et produits similaires, de viande, d'abats, de sang ou d'insectes; préparations alimentaires à base de ces produits.			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1602		Autres préparations et conserves de viande, d'abats, de sang ou d'insectes.											
1602.10.00		- Préparations homogénéisées			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1602.20.00		- De foies de tous animaux			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1602.3		- De volailles du n° 01.05:											
1602.31.00		- - De dinde			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1602.32.00		- - De volailles de l'espèce Gallus domesticus			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1602.39.00		- - Autres			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1602.4		- De l'espèce porcine:											
1602.41.00		- - Jambons et leurs morceaux			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1602.42.00		- - Epaules et leurs morceaux			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1602.49.00		- - Autres, y compris les mélanges			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1602.50.00		- De l'espèce bovine			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1602.90		- Autres, y compris les préparations de sang de tous animaux											
1602.90.1		- - d'insectes											
1602.90.15		- - - Sucreries sans cacao			12					USA	0	G/47, CRM3/67	
1602.90.19		- - - Autres			100						30	UR/94	
1602.90.90		- - Autres			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1704		Sucreries sans cacao (y compris le chocolat blanc).											

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
1704.10.00		- Gommages à mâcher (chewing-gum), même enrobées de sucre			12					USA	0	G/47, CRM3/67	
1704.90.00		- Autres			12					USA	0	G/47, CRM3/67	
1806		Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao.											
1806.10.00		- Poudre de cacao, avec addition de sucre ou d'autres édulcorants			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1806.20.00		- Autres préparations présentées soit en blocs ou en barres d'un poids excédant 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 kg			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1806.3		- Autres, présentés en tablettes, barres ou bâtons:											
1806.31.00		- - Fourrés			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1806.32.00		- - Non fourrés			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1806.90		- Autres											
1806.90.10		- - Préparations pour l'alimentation des enfants, conditionnées pour la vente au détail			0					ZAF	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/695	
1806.90.90		- - Autres			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1901		Extraits de malt; préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 40 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, non dénommées ni comprises ailleurs; préparations alimentaires de produits des n°s 04.01 à 04.04, ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 5 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, non dénommées ni comprises ailleurs.											
1901.10.00		- Préparations pour l'alimentation des nourrissons et des enfants en bas âge, conditionnées pour la vente au détail			0					ZAF	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/695	

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
1901.20.00		- Mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 19.05			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1901.90.00		- Autres			100						30	UR/94, WT/Let/695	
1904		Produits à base de céréales obtenus par soufflage ou grillage (« corn flakes », par exemple); céréales (autres que le maïs) en grains ou sous forme de flocons ou d'autres grains travaillés (à l'exception de la farine, du gruau et de la semoule), précuites ou autrement préparées, non dénommées ni comprises ailleurs.											
1904.10.00		- Produits à base de céréales obtenus par soufflage ou grillage			100						30	UR/94, WT/Let/772	
1904.20.00		- Préparations alimentaires obtenues à partir de flocons de céréales non grillés ou de mélanges de flocons de céréales non grillés et de flocons de céréales grillés ou de céréales soufflées			100						30	UR/94, WT/Let/772	
1904.30.00		- Bulgur de blé			100						30	UR/94, WT/Let/772	
1904.90.00		- Autres			100						30	UR/94, WT/Let/772	
2106		Préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs.											
2106.10.00		- Concentrats de protéines et substances protéiques texturées			100						30	UR/94, WT/Let/695	
2106.90.00		- Autres			100						30	UR/94, WT/Let/695	
2202		Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du n° 20.09.											
2202.10.00		- Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées			100						30	UR/94, WT/Let/1513	
2202.9		- Autres:											

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
2202.91.00		- - Bière sans alcool			100						30	UR/94, WT/Let/1513	
2202.99.00		- - Autres			100						30	UR/94, WT/Let/1513	
2403		Autres tabacs et succédanés de tabac, fabriqués; tabacs « homogénéisés » ou « reconstitués »; extraits et sauces de tabac.											
2403.1		- Tabac à fumer, même contenant des succédanés de tabac en toute proportion:											
2403.11.00		- - Tabac pour pipe à eau visé à la Note 1 de sous- positions du présent Chapitre			100						30	UR/94, WT/Let/1358	
2403.19.00		- - Autres			100						30	UR/94, WT/Let/1358	
2403.9		- Autres:											
2403.91.00		- - Tabacs « homogénéisés » ou « reconstitués »			100						30	UR/94, WT/Let/1358	
2403.99.00		- - Autres			100						30	UR/94, WT/Let/1358	
2404		Produits contenant du tabac, du tabac reconstitué, de la nicotine ou des succédanés de tabac ou de nicotine, destinés à une inhalation sans combustion; autres produits contenant de la nicotine, destinés à l'absorption de la nicotine dans le corps humain.											
2404.1		- Produits destinés à une inhalation sans combustion :											
2404.11.00		- - Contenant du tabac ou du tabac reconstitué			100						30	UR/94, WT/Let/1358	
2404.19		- - Autres											
2404.19.10		- - - Contenant des succédanés de tabac			100						30	UR/94, WT/Let/1358	
2404.9		- Autres:											
2404.91.00		- - Pour une application orale			100						30	UR/94, WT/Let/695	

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10

3824		Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie; produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes (y compris celles consistant en mélanges de produits naturels), non dénommés ni compris ailleurs.											
3824.60.00		- Sorbitol autre que celui du n° 2905.44			100						30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	

LISTE LV - BURUNDI

Seul le texte français de la présente liste fait foi

PARTIE I – TAUX NPF
SECTION II – AUTRES PRODUITS

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Description of products	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
2939		Alcaloïdes, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés.										
2939.1		- Alcaloïdes de l'opium et leurs dérivés; sels de ces produits:										
2939.11		- - Concentrés de paille de pavot; buprénorphine (DCI), codéine, dihydrocodéine (DCI), éthylmorphine, étorphine (DCI), héroïne, hydrocodone (DCI), hydromorphone (DCI), morphine, nicomorphine (DCI), oxycodone (DCI), oxymorphone (DCI), pholcodine (DCI), thébacone (DCI) et thébaïne; sels de ces produits										
2939.11.10		- - - Concentrés de paille de pavot contenant en poids pas moins de 50% d'alcaloïdes			100					30	UR/94, WT/Let/772, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	
3006		Préparations et articles pharmaceutiques visés à la Note 4 du présent Chapitre.										
3006.9		- Autres:										
3006.92		- - Déchets pharmaceutiques										
3006.92.10		- - - D'héparine et ses sels; autres substances humaines ou animales préparées à des fins thérapeutiques ou prophylactiques			5				USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/772, WT/Let/992	

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Description of products	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
3006.93		-- Placebos et troussees pour essais cliniques masqués (ou à double insu), destinés à un essai clinique reconnu, présentés sous forme de doses										
3006.93.10		--- En sucre			12				USA	0	G/47, CRM3/67	
3006.93.20		--- Constitués d'amidon ou d'autres produits alimentaires			100					30	UR/94, WT/Let/695	
3006.93.30		--- Sous forme liquide pour ingestion orale			100					30	UR/94, WT/Let/1513	
3204		Matières colorantes organiques synthétiques, même de constitution chimique définie; préparations visées à la Note 3 du présent Chapitre, à base de matières colorantes organiques synthétiques; produits organiques synthétiques des types utilisés comme agents d'avivage fluorescents ou comme luminophores, même de constitution chimique définie.										
3204.1		- Matières colorantes organiques synthétiques et préparations visées à la Note 3 du présent Chapitre, à base de ces matières colorantes:										
3204.11.00		-- Colorants dispersés et préparations à base de ces colorants			0				ZAF	0	T/51, CRM3/67	
3204.12.00		-- Colorants acides, même métallisés, et préparations à base de ces colorants; colorants à mordants et préparations à base de ces colorants			0				ZAF	0	T/51, CRM3/67	
3204.13.00		-- Colorants basiques et préparations à base de ces colorants			0				ZAF	0	T/51, CRM3/67	
3204.14.00		-- Colorants directs et préparations à base de ces colorants			0				ZAF	0	T/51, CRM3/67	
3204.15.00		-- Colorants de cuve (y compris ceux utilisables en l'état comme colorants pigmentaires) et préparations à base de ces colorants			0				ZAF	0	T/51, CRM3/67	
3204.16.00		-- Colorants réactifs et préparations à base de ces colorants			0				ZAF	0	T/51, CRM3/67	
3204.17.00		-- Colorants pigmentaires et préparations à base de ces colorants			0				ZAF	0	T/51, CRM3/67	
3204.18.00		-- Matières colorantes caroténoïdes et préparations à base de ces matières			0				ZAF	0	T/51, CRM3/67	

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Description of products	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
3204.19.00		- - Autres, y compris les mélanges de matières colorantes d'au moins deux des n°s 3204.11 à 3204.19			0				ZAF	0	T/51, CRM3/67	
3204.20.00		- Produits organiques synthétiques des types utilisés comme agents d'avivage fluorescents			0				ZAF	0	T/51, CRM3/67	
3204.90.00		- Autres			0				ZAF	0	T/51, CRM3/67	
3402		Agents de surface organiques (autres que les savons); préparations tensio-actives, préparations pour lessives (y compris les préparations auxiliaires de lavage) et préparations de nettoyage, même contenant du savon, autres que celles du n° 34.01.										
3402.90.00		- Autres			20				GBR	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/772	
3907		Polyacétals, autres polyéthers et résines époxydes, sous formes primaires; polycarbonates, résines alkydes, polyesters allyliques et autres polyesters, sous formes primaires.										
3907.10.00		- Polyacétals			5				DEU	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	
3907.2		- Autres polyéthers :										
3907.21.00		- - Méthylphosphonate de bis(polyoxyéthylène)			5				DEU	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	
3907.29.00		- - Autres			5				DEU	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	
3907.30.00		- Résines époxydes			5				DEU	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	
3907.40.00		- Polycarbonates			5				DEU	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Description of products	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
3907.50.00		- Résines alkydes			5				DEU	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	
3907.6		- Poly(éthylène téréphtalate):										
3907.61.00		- - D'un indice de viscosité de 78 ml/g ou plus			5				DEU	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	
3907.69.00		- - Autres			5				DEU	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	
3907.70.00		- Poly(acide lactique)			5				DEU	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	
3907.9		- Autres polyesters:										
3907.91.00		- - Non saturés			5				DEU	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	
3907.99.00		- - Autres			5				DEU	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1358, WT/Let/1513	
3911		Résines de pétrole, résines de coumarone-indène, polyterpènes, polysulfures, polysulfones et autres produits mentionnés dans la Note 3 du présent Chapitre, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires.										
3911.20.00		- Poly(1,3-phénylène méthylphosphonate)			5				DEU	0	T/51, CRM3/67	
3911.90.00		- Autres			5				DEU	0	T/51, CRM3/67	
5802		Tissus bouclés du genre éponge, autres que les articles du n° 58.06; surfaces textiles touffetées, autres que les produits du n° 57.03.										
5802.10.00		- Tissus bouclés du genre éponge, en coton			20				GBR	0	G/47, CRM3/67	
5802.20.00		- Tissus bouclés du genre éponge, en autres matières textiles			20				GBR	0	G/47, CRM3/67	

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Description of products	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
5802.30.00		- Surfaces textiles touffetées			20				GBR	0	G/47, CRM3/67	
6116		Gants, mitaines et mouffles, en bonneterie.										
6116.10		- Imprégnés, enduits, recouverts de matières plastiques ou de caoutchouc ou stratifiés avec ces mêmes matières										
6116.10.90		- - Autres			20				GBR	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/695	
6812		Amiante (asbeste) travaillé, en fibres; mélanges à base d'amiante ou à base d'amiante et de carbonate de magnésium; ouvrages en ces mélanges ou en amiante (fils, tissus, vêtements, coiffures, chaussures, joints, par exemple), même armés, autres que ceux des n°s 68.11 ou 68.13.										
6812.80.00		- En crocidolite			5				ZAF	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/772, WT/Let/992	
6812.9		- Autres:										
6812.91.00		- - Vêtements, accessoires du vêtement, chaussures et coiffures			5				ZAF	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/772, WT/Let/992	
6812.99.00		- - Autres			5				ZAF	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/772, WT/Let/992	
8418		Réfrigérateurs, congélateurs-conservateurs et autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, à équipement électrique ou autre; pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 84.15.										
8418.10		- Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes ou de tiroirs extérieurs séparés, ou d'une combinaison de ces éléments										
8418.10.90		- - Autres			6				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/992	
8418.2		- Réfrigérateurs du type ménager:										
8418.21.00		- - A compression			6				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/992	

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Description of products	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8418.29.00		- - Autres			6				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/992	
8418.30.00		- Meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, d'une capacité n'excédant pas 800 l			6				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/992	
8418.40.00		- Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, d'une capacité n'excédant pas 900 l			6				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/992	
8418.50.00		- Autres meubles (coffres, armoires, vitrines, comptoirs et similaires), pour la conservation et l'exposition de produits, incorporant un équipement pour la production du froid			6				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/992	
8418.6		- Autres matériel, machines et appareils pour la production du froid; pompes à chaleur:										
8418.61.00		- - Pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 84.15			6				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/992	
8418.69.00		- - Autres			6				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/992	
8418.9		- Parties:										
8418.91.00		- - Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid			6				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/992	
8418.99.00		- - Autres			6				USA	0	G/47, CRM3/67, WT/Let/992	
8539		Lampes et tubes électriques à incandescence ou à décharge, y compris les articles dits « phares et projecteurs scellés » et les lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc; sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED).										
8539.5		- Sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED) :										
8539.51		- - Modules à diodes émettrices de lumière (LED)										
8539.51.10		- - - Appareils d'éclairage et leurs parties, n.d.a; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires, possédant une source d'éclairage fixée à demeure, et leurs parties n.d.a.			15				CAN	0	G/47, T/51, CRM3/67	
8701		Tracteurs (à l'exclusion des chariots-tracteurs du n° 87.09).										

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Description of products	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8701.10.00		- Tracteurs à essieu simple			5				CSK, USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/1513	
8701.2		- Tracteurs routiers pour semi-remorques :										
8701.21.00		- - Uniquement à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi- diesel)			5				CSK, USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/1513	
8701.22.00		- - Equipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique			5				CSK, USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/1513	
8701.23.00		- - Equipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique			5				CSK, USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/1513	
8701.24.00		- - Uniquement à moteur électrique pour la propulsion			5				CSK, USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/1513	
8701.29.00		- - Autres			5				CSK, USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/1513	
8701.30.00		- Tracteurs à chenilles			5				CSK, USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/1513	
8701.9		- Autres, d'une puissance de moteur:										
8701.91.00		- - N'excédant pas 18 kW			5				CSK, USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/1513	
8701.92.00		- - Excédant 18 kW mais n'excédant pas 37 kW			5				CSK, USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/1513	
8701.93.00		- - Excédant 37 kW mais n'excédant pas 75 kW			5				CSK, USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/1513	
8701.94.00		- - Excédant 75 kW mais n'excédant pas 130 kW			5				CSK, USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/1513	
8701.95.00		- - Excédant 130 kW			5				CSK, USA	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/1513	
8802		Autres véhicules aériens (hélicoptères, avions, par exemple) à l'exception des véhicules aériens sans pilote du n° 88.06; véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux.										
8802.1		- Hélicoptères:										
8802.11.00		- - D'un poids à vide n'excédant pas 2.000 kg			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8802.12.00		- - D'un poids à vide excédant 2.000 kg			100					30	UR/94, WT/Let/695	

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Description of products	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8802.20.00		- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide n'excédant pas 2.000 kg			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8802.30.00		- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 2.000 kg mais n'excédant pas 15.000 kg			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8802.40.00		- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 15.000 kg			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8802.60.00		- Véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806		Véhicules aériens sans pilote.										
8806.10.00		- Conçus pour le transport de passagers			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.2		- Autres, conçus uniquement pour être téléguidés :										
8806.21		- - D'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g										
8806.21.10		- - - Hélicoptères			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.21.20		- - - Avions et autres véhicules aériens			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.22		- - D'un poids maximal au décollage excédant 250 g mais n'excédant pas 7 kg										
8806.22.10		- - - Hélicoptères			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.22.20		- - - Avions et autres véhicules aériens			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.23		- - D'un poids maximal au décollage excédant 7 kg mais n'excédant pas 25 kg										
8806.23.10		- - - Hélicoptères			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.23.20		- - - Avions et autres véhicules aériens			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.24		- - D'un poids maximal au décollage excédant 25 kg mais n'excédant pas 150 kg										
8806.24.10		- - - Hélicoptères			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.24.20		- - - Avions et autres véhicules aériens			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.29		- - Autres										

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Description of products	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8806.29.90		- - - Autres			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.9		- Autres :										
8806.91		- - D'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g										
8806.91.10		- - - Hélicoptères			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.91.20		- - - Avions et autres véhicules aériens			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.92		- - D'un poids maximal au décollage excédant 250 g mais n'excédant pas 7 kg										
8806.92.10		- - - Hélicoptères			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.92.20		- - - Avions et autres véhicules aériens			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.93		- - D'un poids maximal au décollage excédant 7 kg mais n'excédant pas 25 kg										
8806.93.10		- - - Hélicoptères			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.93.20		- - - Avions et autres véhicules aériens			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.94		- - D'un poids maximal au décollage excédant 25 kg mais n'excédant pas 150 kg										
8806.94.10		- - - Hélicoptères			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.94.20		- - - Avions et autres véhicules aériens			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8806.99		- - Autres										
8806.99.90		- - - Autres			100					30	UR/94, WT/Let/695	
8807		Parties des appareils des n°s 88.01, 88.02 ou 88.06.										
8807.10.00		- Hélices et rotors, et leurs parties			100					30	UR/94	
8807.20.00		- Trains d'atterrissage et leurs parties			100					30	UR/94	
8807.30.00		- Autres parties d'avions, d'hélicoptères ou de véhicules aériens sans pilote			100					30	UR/94	
8807.90.00		- Autres			100					30	UR/94	

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Description of products	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
9401		Sièges (à l'exclusion de ceux du n° 94.02), même transformables en lits, et leurs parties.										
9401.10.00		- Sièges des types utilisés pour véhicules aériens			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9401.20.00		- Sièges des types utilisés pour véhicules automobiles			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9401.3		- Sièges pivotants, ajustables en hauteur :										
9401.31.00		- - En bois			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9401.39.00		- - Autres			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9401.4		- Sièges autres que le matériel de camping ou de jardin, transformables en lits:										
9401.41.00		- - En bois			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9401.49.00		- - Autres			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9401.5		- Sièges en rotin, en osier, en bambou ou en matières similaires:										
9401.52.00		- - En bambou			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9401.53.00		- - En rotin			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9401.59.00		- - Autres			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9401.6		- Autres sièges, avec bâti en bois:										
9401.61.00		- - Rembourrés			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Description of products	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
9401.69.00		- - Autres			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9401.7		- Autres sièges, avec bâti en métal:										
9401.71.00		- - Rembourrés			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9401.79.00		- - Autres			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9401.80.00		- Autres sièges			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9403		Autres meubles et leurs parties.										
9403.10.00		- Meubles en métal des types utilisés dans les bureaux			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9403.20.00		- Autres meubles en métal			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9403.30.00		- Meubles en bois des types utilisés dans les bureaux			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9403.40.00		- Meubles en bois des types utilisés dans les cuisines			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9403.50.00		- Meubles en bois des types utilisés dans les chambres à coucher			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9403.60.00		- Autres meubles en bois			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9403.70.00		- Meubles en matières plastiques			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9403.8		- Meubles en autres matières, y compris le rotin, l'osier, le bambou ou les matières similaires:										

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Description of products	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
9403.82.00		- - En bambou			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9403.83.00		- - En rotin			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9403.89.00		- - Autres			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67, WT/Let/992, WT/Let/1513	
9404		Sommiers; articles de literie et articles similaires (matelas, couvre-pieds, édredons, coussins, poufs, oreillers, par exemple) comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement de toutes matières, y compris ceux en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non.										
9404.10.00		- Sommiers			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67	
9404.2		- Matelas:										
9404.21.00		- - En caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67	
9404.29.00		- - En autres matières			20				ZAF	0	T/51, CRM3/67	
9405		Luminaires et appareils d'éclairage (y compris les projecteurs) et leurs parties, non dénommés ni compris ailleurs; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires, possédant une source d'éclairage fixée à demeure, et leurs parties non dénommées ni comprises ailleurs.										
9405.1		- Lustres et autres luminaires électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques :										
9405.11.00		- - Conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)			15				CAN	0	T/51, CRM3/67	
9405.19.00		- - Autres			15				CAN	0	T/51, CRM3/67	
9405.2		- Lampes de table, lampes de bureau, lampes de chevet et lampadaires d'intérieur, électriques :										

Numéro du tarif (SH 2022)	Ex	Description of products	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
9405.21.00		- - Conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)			15				CAN	0	G/47, T/51, CRM3/67	
9405.29.00		- - Autres			15				CAN	0	G/47, T/51, CRM3/67	
9405.3		- Guirlandes électriques des types utilisés pour les arbres de Noël :										
9405.31.00		- - Conçues pour être utilisées uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)			15				CAN	0	T/51, CRM3/67	
9405.39.00		- - Autres			15				CAN	0	T/51, CRM3/67	
9405.4		- Autres luminaires et appareils d'éclairage électriques :										
9405.41.00		- - Photovoltaïques, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)			15				CAN	0	G/47, T/51, CRM3/67	
9405.42.00		- - Autres, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)			15				CAN	0	G/47, T/51, CRM3/67	
9405.49.00		- - Autres			15				CAN	0	G/47, T/51, CRM3/67	
9405.50.00		- Luminaires et appareils d'éclairage non électriques										
9405.50.00	Ex01	- Becs pour lampes à combustibles liquides, même avec mèche; becs à gaz, à acétylène et similaires			10				CAN	0	G/47, CRM3/67	
9405.50.00	Ex02	- Lanternes tempêtes			10				CAN	0	G/47, CRM3/67	
9405.50.00	Ex03	- Lampes de sûreté pour mineurs			0				CAN	0	G/47, CRM3/67	
9405.50.00	Ex04	- Lampes et lanternes portatives à usage industriel			0				CAN	0	G/47, CRM3/67	
9405.50.00	Ex05	- Lampadaires			15				CAN	0	T/51, CRM3/67	
9405.50.00	Ex06	- Autres			15				CAN	0	T/51, CRM3/67	
9405.6		- Lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires :										
9405.61.00		- - Conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)			15				CAN	0	T/51, CRM3/67	
9405.69.00		- - Autres			15				CAN	0	T/51, CRM3/67	